



Mise à disposition de contenants, collecte et traitement des déchets dangereux et non dangereux des ateliers automobiles de Police et Gendarmerie Nationale de Nouvelle-Aquitaine
SGAMI33-2026-08-FCS
ANNEXE 2.7 CCP
Nature et volume des déchets
LOT 7 – Déchets dangereux départements 19, 23 et 87

Déchets DANGEREUX																																												
Ateliers concernés	Filtres usagés (huile, gazole...)						Aérosols						Solides souillés (chiffons, papiers, gants...)						Emballages vides souillés (bidons, pots, boue, peinture...)						Batteries plomb						Déchets d'équipements électriques et électroniques – DEEE						Aérosols Lacrymogènes							
	Rubrique de déchets : 16 01 07						Rubrique de déchets : 16 05 04						Rubrique de déchets : 15 02 02						Rubriques de déchets : 15 01 10 / 08 01 11						Rubrique de déchets : 16 06 01						Rubrique de déchets : 16 02						Rubrique de déchets : 16 05 04							
	Type de contenant	Capacité du contenant	Quantité de contenants nécessaire	Contenant à fournir	Nombre de rotations	Quantité produite par an (en tonnes)	Type de contenant	Capacité du contenant	Quantité de contenants nécessaire	Contenant à fournir	Nombre de rotations	Quantité produite par an (en tonnes)	Type de contenant	Capacité du contenant	Quantité de contenants nécessaire	Contenant à fournir	Nombre de rotations	Quantité produite par an (en tonnes)	Type de contenant	Capacité du contenant	Quantité de contenants nécessaire	Contenant à fournir	Nombre de rotations	Quantité produite par an (en tonnes)	Type de contenant	Capacité du contenant	Quantité de contenants nécessaire	Contenant à fournir	Nombre de rotations	Quantité produite par an (en tonnes)	Type de contenant	Capacité du contenant	Quantité de contenants nécessaire	Contenant à fournir	Nombre de rotations	Quantité produite par an (en tonnes)								
CSAG 19 Tulle	FUT	200 L	2	OUI	1 à 2	0,4	FUT	200 L	1	OUI	1 à 2	0,4	BAC	1000 L	1	OUI	1	0,9	/	/	/	/	/	/	BAC	1000 L	1	OUI	1 à 2	0,6	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/			
CSAG 23 Gueret	FUT	200 L	3	OUI	1 à 2	0,4	FUT	200 L	2	OUI	2	0,05	FUT	200 L	1	OUI	1	0,05	BAC	1000L	2	OUI	2	0,2	BAC	600 L	1	OUI	NC	NC	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/		
SAM 87 – Limoges	FUT	200 L	2	OUI	4	0,4	FUT	200 L	2	OUI	4	0,4	FUT	200 L	6	OUI	4	NC	BAC	1000 L	3	OUI	4	6	BAC	1000 L	1	OUI	4	1	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/		
AA 87 Limoges	FUT	200 L	2	OUI	3	0,33	FUT	200 L	2	OUI	3	0,161	BAC	1000 L	3	OUI	3	0,614	BAC	1000 L	2	OUI	3	0,175	BAC	600 L	1	OUI	1	0,74	CAISSE	600 L	1	OUI	2	0,546	/	/	/	/	/	/	/	/

	Déchets DANGEREUX																																														
Ateliers concernés	Liquide de refroidissement						Liquide de frein						Huiles moteur usagées						Liquides inflammables non chlorés (carburants mélangés)						Solvants et diluants non chlorés						Fontaines de dégraissage						AD BLUE										
	Rubrique de déchets : 16 01 14						Rubrique de déchets : 16 01 13						Rubrique de déchets : 13 02 08						Rubrique de déchets : 13 07 03						Rubrique de déchets : 08 04 09						Rubrique de déchets : 16 10 01						Rubrique de déchets : 16 10 01										
	Type de contenant	Capacité du contenant	Quantité de contenants nécessaire	Contenant à fournir	Nombre de rotations	Quantité produite par an (en tonnes)	Type de contenant	Capacité du contenant	Quantité de contenants nécessaire	Contenant à fournir	Nombre de rotations	Quantité produite par an (en tonnes)	Type de contenant	Capacité du contenant	Quantité de contenants nécessaire	Contenant à fournir	Nombre de rotations	Quantité produite par an (en tonnes)	Type de contenant	Capacité du contenant	Quantité de contenants nécessaire	Contenant à fournir	Nombre de rotations	Quantité produite par an (en tonnes)	Type de contenant	Capacité du contenant	Quantité de contenants nécessaire	Contenant à fournir	Nombre de rotations	Quantité produite par an (en tonnes)	Type de contenant	Capacité du contenant	Quantité de contenants nécessaire	Contenant à fournir	Nombre de rotations	Quantité produite par an (en tonnes)	Type de contenant	Capacité du contenant	Quantité de contenants nécessaire	Contenant à fournir	Nombre de rotations	Quantité produite par an (en tonnes)					
CSAG 19 Tulle	FUT	200 L	1	OUI	1	0,2	FUT	60 L	1	OUI	1	0,06	Cuve	1000 L	1	NON	1	1	FUT	200 L	1	OUI	1	0,2	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	FUT	200 L	1	OUI	1	0,2						
CSAG 23 Gueret	FUT	200 L	1	OUI	1	0,1	FUT	60 L	1	OUI	1	0,06	cuve enterrée	5000 L	1	NON	1	1	FUT	200 L	1	OUI	1	0,1	FUT	200 L	1	OUI	1	0,05	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	
SAM 87 – Limoges	FUT	200 L	1	OUI	2	0,2	FUT	60 L	2	OUI	2	0,2	cuve non enterrée	2000 L		NON	2	2,2	FUT	200 L	1	OUI	2	0,2	FUT	200 L	1	OUI	2	0,2	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	
AA 87 Limoges	FUT	200 L	2	OUI	1	NC	BIDON	25 L	1	OUI	1	0,015	cuve enterrée	2000 L		NON	2	1,5	FUT	200 L	1	OUI	1	0,12	FUT	200L	2	OUI	2	NC	FUT	200 L	1	OUI	1	0,075	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	